Déclaration liminaire de l'APA du Lycée Français de Madrid

Conseil d'Établissement du 23 juin 2026

Chers membres du conseil d'établissement,

Avant d'aborder l'ordre du jour, nos premiers mots sont pour Mme Bouvet et Mme Jézéquel, qui quittent cette année leurs fonctions à la tête respectivement de l'école maternelle de Conde et du campus de La Moraleja.

Au cours de ces cinq années, vous avez accompagné les élèves, les familles et les équipes avec engagement, disponibilité et professionnalisme. Nous tenons à saluer votre écoute et votre réactivité, appréciées par les familles.

Votre passage au LFM aura également été marqué par des avancées sur plusieurs sujets qui vous tiennent particulièrement à cœur tout comme aux familles : le développement de l'école inclusive, le travail autour des compétences psychosociales ou encore la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons. Ces évolutions sont le fruit d'un engagement collectif auquel vous avez largement contribué.

Nous vous remercions pour le travail accompli au service de notre communauté scolaire et vous adressons tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans vos nouvelles fonctions, au Brésil et au Mexique. Ces établissements gagnent deux directrices expérimentées, engagées et profondément attachées à la réussite de leurs élèves.

À Mme Courant, qui rejoindra Francfort à la rentrée, nous adressons également nos vœux de réussite pour la suite de son parcours professionnel.

Nous saluons également l'aboutissement cette année, sous l'impulsion de M. le Proviseur, de deux chantiers importants pour notre établissement : la mise en ligne du nouveau site internet du LFM et la refonte du règlement intérieur. Ces travaux, attendus depuis longtemps, constituent des outils utiles pour les familles comme pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Cette année a néanmoins été particulièrement difficile pour notre établissement et pour les familles.

Les augmentations des frais de scolarité, la mise en place d'une garderie payante, les débats autour des effectifs et des fermetures de classes, au sujet desquels nous partageons l'indignation exprimée par les personnels, ont alimenté un sentiment de fragilisation de notre communauté éducative.

Certaines décisions de structure restent difficiles à comprendre pour de nombreuses familles. L'ouverture d'une classe de CM2 à Conde conduira ainsi à des effectifs inférieurs dans certains CM2 que dans l'ensemble des classes de CE1, et même inférieurs à ceux de certains CP. Alors que les premières années de l'école élémentaire sont déterminantes pour les apprentissages fondamentaux, les familles peinent à comprendre la logique qui conduit à concentrer les moyens sur des niveaux déjà moins chargés.

Nous avions demandé que l'évolution des effectifs soit mise à profit pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, notamment par une réduction du nombre d'élèves par classe, ce qui contribuerait aussi à l'attractivité du LFM, alors que les établissements espagnols ont des taux d'encadrement bien plus élevés. Force est de constater que ce n'est pas l'orientation retenue. L'AEFE nous explique que cela vise à ne pas faire porter tout le poids des restrictions budgétaires sur les familles. En réalité, nous en portons par cette orientation doublement le poids: via les augmentations de frais de scolarité, couplées à des conditions dégradées pour nos enfants.

Alors que l'inclusion est régulièrement mise à l'honneur et que les réussites du LFM dans ce domaine ont été reconnues par une Palme de l'enseignement français à l'étranger, les familles s'interrogent sur les conditions concrètes dans lesquelles les élèves, et en particulier les élèves à besoins éducatifs particuliers, vont être accueillis et accompagnés : effectifs élevés dans certaines classes, difficultés persistantes concernant les AESH, qui vont finir par ne même plus pouvoir avoir une place dans les salles de classe surchargées. Nous tenons également à dénoncer qu'aujourd'hui 23 juin, aucune famille à notre connaissance n'a été remboursée des frais liés aux AESH, alors que ce remboursement est prévu par la loi. Dans ces conditions, de nombreuses familles ne vont plus pouvoir les garder, et leur travail va devoir reposer sur les enseignants qui ne peuvent pourtant pas se démultiplier.

Au-delà de ces décisions elles-mêmes, les familles ont besoin de visibilité et de cohérence. Dans une année marquée par de nombreuses annonces difficiles, la confiance passe aussi par la clarté des critères qui fondent les choix de l'établissement.

C'est dans cet esprit, à la fois exigeant et constructif, que nous continuerons à porter la voix des familles et à contribuer à la réflexion collective sur l'avenir du LFM.

L'APA du Lycée Français de Madrid